



Syndicat Local Force Ouvrière *Justice* GUADELOUPE

Syndicat Local FO Justice

Centre Pénitentiaire de Baie-Mahault

12 Rue de la Manche à l'Eau 97122 Baie-Mahault – Téléphone 05 90 25 11 59 – 06 90 54 32 60 Mail : slpfobmao@hotmail.com



MOBILISATION DU 5 DÉCEMBRE

TOUS CONCERNÉS !

Mes chers collègues,

Hier, mercredi 4 décembre 2024, les députés français ont décidé d'accélérer la chute du Gouvernement. Par ce geste, **ils ont osé dire NON** à la politique mise en œuvre par le gouvernement qui n'a qu'un objectif : **ÉCRASER ET ANÉANTIR LE SERVICE PUBLIC.**

Les annonces régressives et répressives de ce gouvernement constituent une attaque injuste envers le statut des fonctionnaires que nous sommes et aux droits acquis depuis des lustres au pris de longues batailles syndicales. Ces annonces doivent être dénoncées et combattues, pour laisser place à des mesures concrètes en vue de l'amélioration des conditions de vie et de travail des personnels.

ENSEMBLE, NOUS DISONS AUSSI NON A CE GOUVERNEMENT !

La mobilisation d'aujourd'hui est d'une importance capitale. Il nous faut montrer à nos responsables politiques d'aujourd'hui et au futur Gouvernement qu'il faut arrêter de mépriser les agents de la fonction publique ; **il faut qu'ils sachent que les fonctionnaires ne sont pas responsables du gouffre financier de la France et qu'ils ne sont pas disposés à se laisser plumer sans rien dire.**

Même si ce gouvernement a été révoqué par le Sénat, FO JUSTICE REFUSAIT déjà leurs annonces. Et aujourd'hui plus que jamais FO JUSTICE MAINTIENT sa position, au cas où !

- **NON** aux 3 jours de carence en cas d'arrêt maladie
- **NON** à la réduction de la rémunération à hauteur de 90% par jour de maladie (au lieu de 100% actuellement)
- **NON** à un second jour férié en moins
- **NON** pour travailler 7 heures de plus gratuitement
- **NON** à la suppression de la GIPA
- **NON** au gel du point d'indice, etc...

Ces mesures seront encore plus dommageables pour nous les agents pénitentiaires Guadeloupéens du fait de la vie chère et des prix 2 à 3 fois supérieures à ceux pratiqués dans l'Hexagone.

Alors chers collègues, nous sommes plus que jamais concernés !

Baie-Mahault, le 05 décembre 2024

Le bureau FO Justice Guadeloupe

